



Rapport annuel 2019

sur le prix et la qualité du service public des Equipements Aquatiques

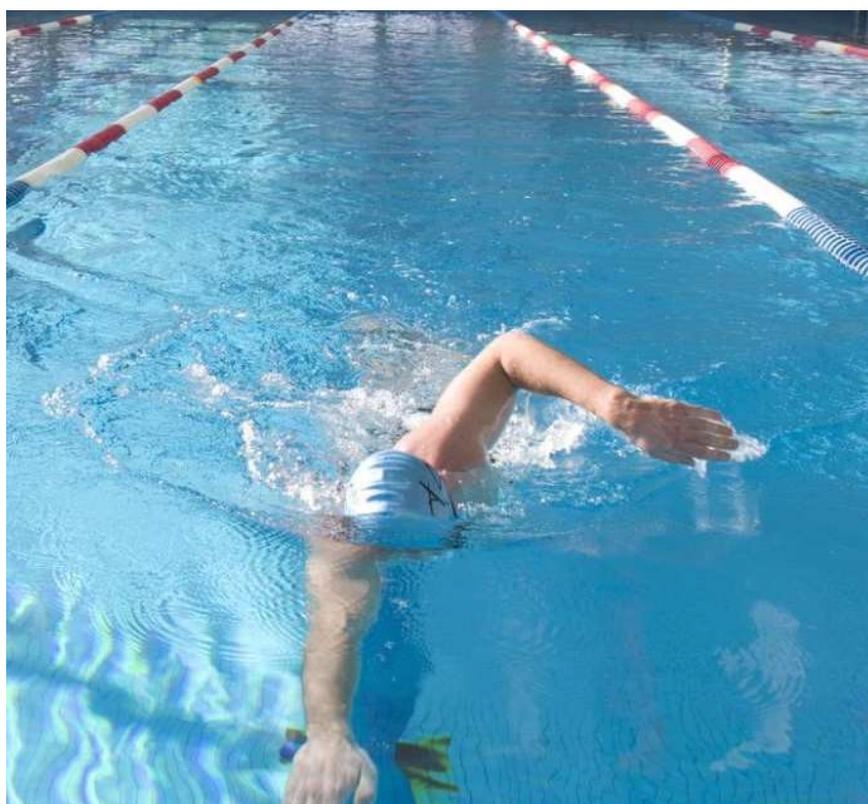


Sommaire

Contexte 2018	p 3
1. Mission et objectifs du service public	
2. Organisation du service public	
L'offre aquatique	p 5
1. Les équipements aquatiques communautaires	
2. Capacité d'accueil instantanée	
3. Moyens humains	
4. Continuité du service	
La fréquentation « Public »	p13
1. La Fréquentation globale	
2. Répartition de la Fréquentation par type d'usagers	
3. Répartition de la Fréquentation par type d'activité	
4. Evènementiels	
Les fréquentations « Scolaire et Associative »	p 19
1. L'offre de natation scolaire	
2. La fréquentation « scolaire »	
3. La fréquentation « associative »	
Le suivi des installations	p 25
1. Propreté des locaux collectifs	
2. Suivi de la qualité de l'eau	
3. Sécurité	
4. Le suivi technique	
Tarifs et Indicateurs financiers	p 32
1. Suivi des tarifs	
2. Tarification « Public »	
3. Tarification « Scolaires »	
4. Tarification « Associations sportives»	
5. Indicateurs financiers	
En Bref	p 38

Contexte 2019

1. Mission et objectifs du service public
2. Organisation du service public



1. Mission et objectifs du service public

Dans le cadre de ses compétences statutaires de construction et gestion d'équipements culturels et sportifs, CAP Atlantique est l'autorité organisatrice de l'exploitation de 3 piscines communautaires, dont une actuellement en reconstruction : Aquabaule située à La Baule Escoublac.

Le présent rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public des équipements aquatiques communautaires est rédigé par le service Equipements Sportifs en collaboration avec les services Techniques et Financiers de CAP Atlantique.

La politique communautaire d'utilisation et de gestion optimisée des trois centres aquatiques :

Les objectifs de gestion optimisée des piscines
Conseil Communautaire du 18 / 10 / 07

1) répondre à la demande sociale et institutionnelle

- Pratiques éducatives
- Pratiques de loisirs
- Pratiques sportives

2) rechercher l'efficacité de la gestion

- Mutualisation des moyens
- Intégration logistique, technique et humaine
- Concentration gestionnaire

3) équilibrer l'offre sur l'ensemble du territoire

- Répartition géographique
- Complémentarité des équipements
- Spécificité

L'ouverture de la nouvelle piscine d'Herbignac sera un sujet à prendre en compte notamment dans l'équilibre de l'offre sur le territoire et la répartition des scolaires entre les centres aquatiques d'Herbignac, Piriac, Guérande et le cas échéant Aquabaule.

2. Organisation du service public

Centres Aquatiques	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique Jean Pierre DHONNEUR
Modalité de gestion	<p>Délégation de service publique par affermage à la société EQUALIA à partir du 26 septembre 2017 jusqu'au 26 septembre 2022.</p> <p>Une société dédiée a été créée pour le contrat spécifique de CAP Atlantique au nom de THALIS.</p>	
Echéance DSP	<p>26 septembre 2022 (EQUALIA)</p>	

L'offre aquatique

1. Les équipements aquatiques communautaires
2. Capacité d'accueil instantanée
3. Moyens humains
4. Continuité du service



1. Les équipements aquatiques communautaires

Deux équipements aquatiques communautaires en exploitation:

- Centre aquatique du Pays BLANC (CAPB) à Piriac-sur-mer
- Centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR (CAJPD) à Guérande.

Un équipement communautaire en construction :

- Centre aquatique AQUABAULE à La Baule (**travaux de reconstruction**)

Les équipements sont de typologie « sport et loisirs » c'est-à-dire permettant des pratiques diversifiées ouvertes à tout public, et à tout âge :

- La nage en ligne,
- La baignade de loisirs,
- La remise en forme.

1 137 m2 de plan d'eau couverts en exploitation accessibles toute l'année (non compris AQUABAULE en construction).

Ces équipements disposent d'au moins un bassin sportif, un bassin de moyenne profondeur et d'une pataugeoire.

Centre Aquatique
du Pays BLANC



Centre Aquatique
J. P. Dhonneur

	Centre aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR
Vocation de l'équipement	Positionnement sportif et éducatif impliquant de répondre aux besoins scolaires des secteurs centre et nord, mais aussi aux associations sportives	Positionnement mixte entre l'accueil scolaire, le grand public et les activités encadrées
Ouvert au public	octobre 2003	septembre 2007
Volume eau	672 m3	799 m3
Surface de plan d'eau	Surface plan d'eau couvert : 514 m2 (hors remise en forme) Bassin sportif : 312 m2 Bassin ludique 136 m2 Toboggan et bassin réception : 33 m2 Pataugeoire : 14 m2 Fosse à plonger (5m profondeur): 19 m2	Surface plan d'eau couvert : 562 m2 (hors remise en forme) Bassin sportif : 312 m2 Bassin ludique: 187 m2 Toboggan et bassin réception : 27 m2 Pataugeoire : 36 m2
Espace remise en forme	SPA : 4 m2 Sauna : 7,60 m2 Hamam : 6,8 m2	SPA : 7 m2 Bassin Balnéo : 61 m2 Sauna : 9 m2 Hamam : 5 m2
Solarium extérieur	282 m2	400 m2
Vestiaires et casiers	4 vestiaires collectifs 14 cabines individuelles 118 casiers individuels	6 vestiaires collectifs (4 bassins + 2 balnéo) 15 cabines individuelles 398 casiers individuels
Accessibilité handicapés	2 vestiaires individuels 2 wc 2 douches 1 pôle fixe de mises à l'eau 1 fauteuil immergeable	4 vestiaires individuels 4 wc 2 douches 3 pôles de mises à l'eau (dont 1 structure mobile hydraulique) 2 fauteuils immergeables
Sanitaires	2 wc 2 urinoirs 16 douches collectives + 2 indiv.	5 wc 2 urinoirs 23 douches collectives

2. Capacité d'accueil instantanée des deux équipements aquatiques

Le nombre maximal de personnes (baigneurs et non baigneurs) pouvant se trouver simultanément dans l'établissement est fixé réglementairement par la **Fréquentation maximale instantanée (FMI)**.

Pour les piscines couvertes, la FMI ne peut pas dépasser 1 baigneur par mètre carré (m²) de plan d'eau. Pour les piscines en plein air, la FMI ne peut pas dépasser 3 baigneurs pour 2 m² de plan d'eau.

	Centre Aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique JP DHONNEUR
FMI (en nbre de personnes)	518	557



3. Moyens humains

	Centre Aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR
ETP (hors saisonniers)	11	14

Les moyens humains mis à disposition sont stables d'une année à l'autre et proches sur les deux piscines. Ils sont conformes aux moyennes nationales sur ce type d'équipement.

Les fréquentations estivales plus élevées nécessitent l'emploi de saisonniers pour les deux équipements.

4. Continuité du service public

	Centre Aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR
Ouverture annuelle	355 j	350 j
Ouverture hebdomadaire	7 j	7 j
Fermetures annuelles dont fermetures techniques programmées dont fermetures jours fériés	10 j 7 j (du 11 au 17 mars) 3 j (25 décembre, 1 ^{er} mai, 1 ^{er} janvier)	15 j 7 j (du 18 au 24 mars) 3 j (25 décembre, 1 ^{er} mai, 1 ^{er} janvier)
Fermetures exceptionnelles	0 j	5 j (du 1 au 5 juillet)

Avec 355 et 350 jours d'ouverture, les deux centres aquatiques ont un nombre de jours d'ouverture au public à l'année supérieur aux moyennes nationales (333 jours).

Les périodes d'arrêts techniques réglementaires sont optimisées :

- Elles sont organisées sur des périodes décalées afin de ne fermer qu'un équipement à la fois.
- Les dates de fermeture sont choisies afin d'impacter le moins possible les usagers, notamment les scolaires qui doivent réaliser les 10 séances d'apprentissage de la natation.

A noter : une seule vidange annuelle est effectivement réalisée en 2019, ce qui est autorisé par les services de l'Etat depuis le 1^{er} janvier 2017. Toutefois, en cas de constat de difficulté du maintien de la propreté des ouvrages sur la durée d'un an ou bien de manque de temps pour les opérations d'entretiens techniques à vide, une deuxième semaine de fermeture technique pourra être envisagée.

Il est à noter la fermeture exceptionnelle pour le centre aquatique de Jean-Pierre DHONNEUR afin, de réaliser une expertise sur le revêtement des bassins. Cette expertise a été diligentée dans le cadre des désordres constatés suite à l'apparition de tâches de couleur marron sur le revêtement des bassins, mais aussi le constat de phénomènes d'osmose. Ces désordres conduiront à des travaux de reprise du revêtement des bassins courant de l'année 2021, y compris des travaux sur les plages autour des bassins suites à l'apparition de fuites, déstabilisant le carrelage.

Les amplitudes d'exploitation et les volumes horaires annuels de fonctionnement des deux équipements sont importants et comparables, voire supérieurs, à ceux des équipements de même typologie.

Volume horaire	Centre Aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR
Ouverture hebdomadaire Public en période scolaire (en heures)	75 h	78h
Ouverture hebdomadaire Public en période petites vacances scolaires (en heures)	66 h	72h
Ouverture hebdomadaire Public en période de grandes vacances scolaires (en heures)	72 h	66h



Indicateur de Fréquentation moyenne quotidienne

En moyenne, 329 usagers fréquentent chaque jour le centre Jean-Pierre DHONNEUR et 260 usagers le centre Aquatique du Pays Blanc.

Fréquentation Moyenne Quotidienne 2018				
Ratio	Calculs	Cap Atlantique	CAJPD	CAPB
Fréquentation moyenne quotidienne	Fréquentation globale / Nbre jours ouverture	302	330	274

En comparaison avec l'année précédente, l'indicateur de fréquentation moyenne quotidienne sur CAP Atlantique a progressé de 2,5 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'ouverture plus importante du centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR par rapport à l'année 2018, au cours de laquelle des expertises avaient nécessité une fermeture exceptionnelle de 17 jours contre 15 jours en 2019. Enfin, l'ouverture d'Aquaparc à Saint Nazaire a joué un rôle de nouveauté, et a certainement été responsable d'une partie de l'érosion des entrées par rapport aux années précédentes.



La Fréquentation « Public »



1. La fréquentation globale
2. La fréquentation par type d'usagers
3. La fréquentation par type d'activité
4. Evènementiels

1. Fréquentation globale

La fréquentation globale 2019 des 2 piscines est de 212 779 passages tous publics confondus (Public, scolaires et associations).

Fréquentation 2019 par piscine (nbre de passages)

J.P. DHONNEUR	115 515
C.A.P.B.	97 264

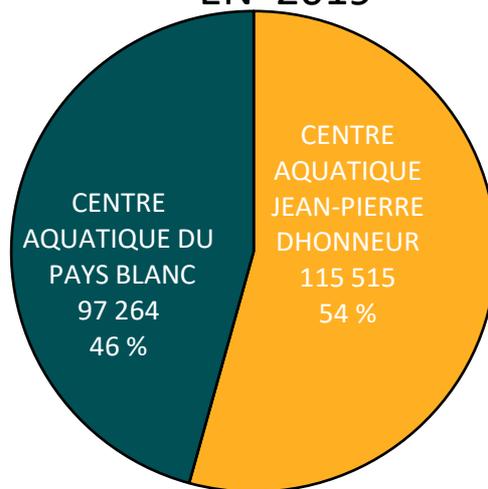
La fréquentation globale a augmenté de 2,8 % en 2019 par rapport à l'année 2018 qui comptabilisait 206 975 passages. Le chiffre de 2017 n'est pas encore atteint (236 391), le report d'usagers vers Aquaparc sur la CARENE qui a ouvert en 2018 a certainement été responsable d'une partie de l'érosion de fréquentation constatée. De plus, le centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR a fermé 1 semaine complémentaire dans le cadre de l'expertise de ses bassins.

En conséquence, entre 2018 et 2019, **la fréquentation globale du centre aquatique du Pays BLANC a augmenté de 5 % et le centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR de 1 % environ.**

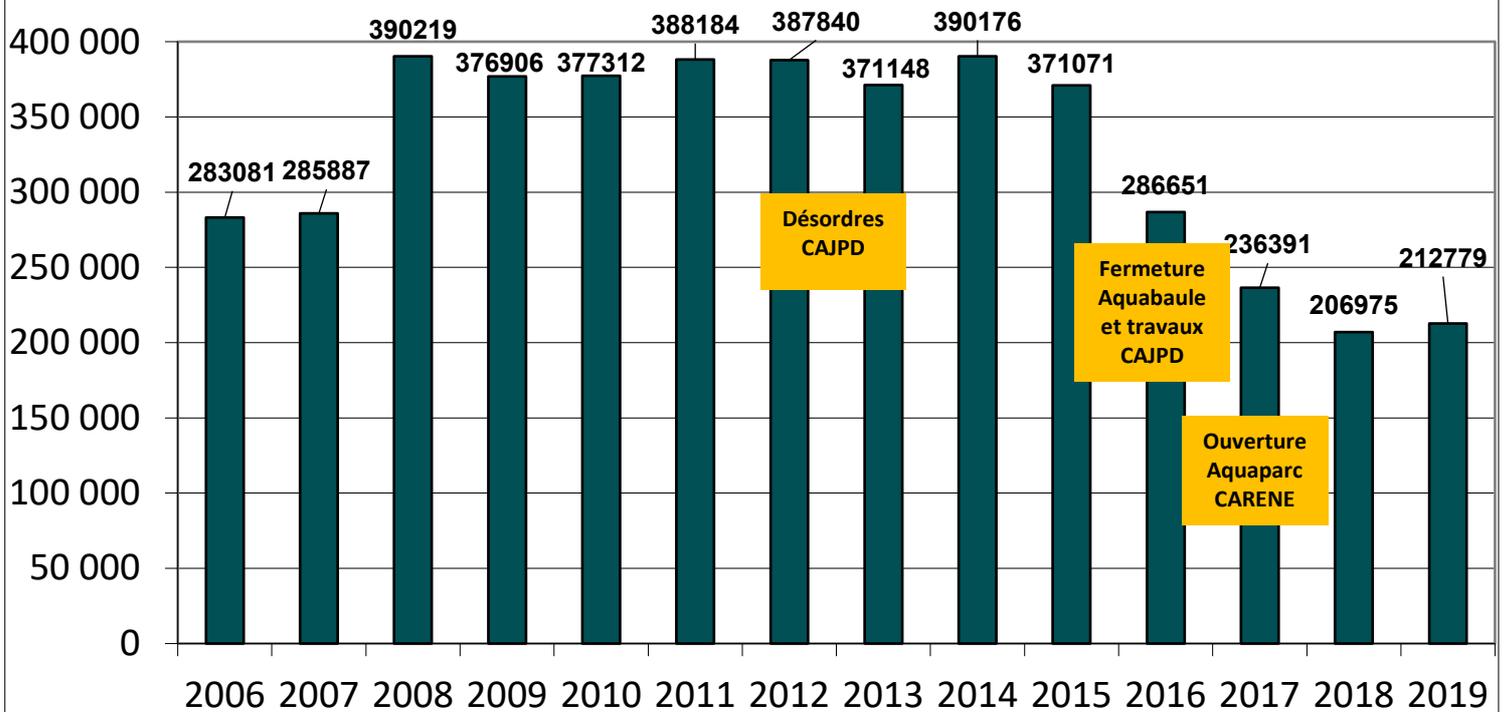
Synthèse Fréquentation 2019

Une fréquentation globale en augmentation entre 2018 et 2019 (+ 2,8 %) expliquée notamment par l'ouverture plus importante du centre aquatique de Guérande (+ 5 jours).

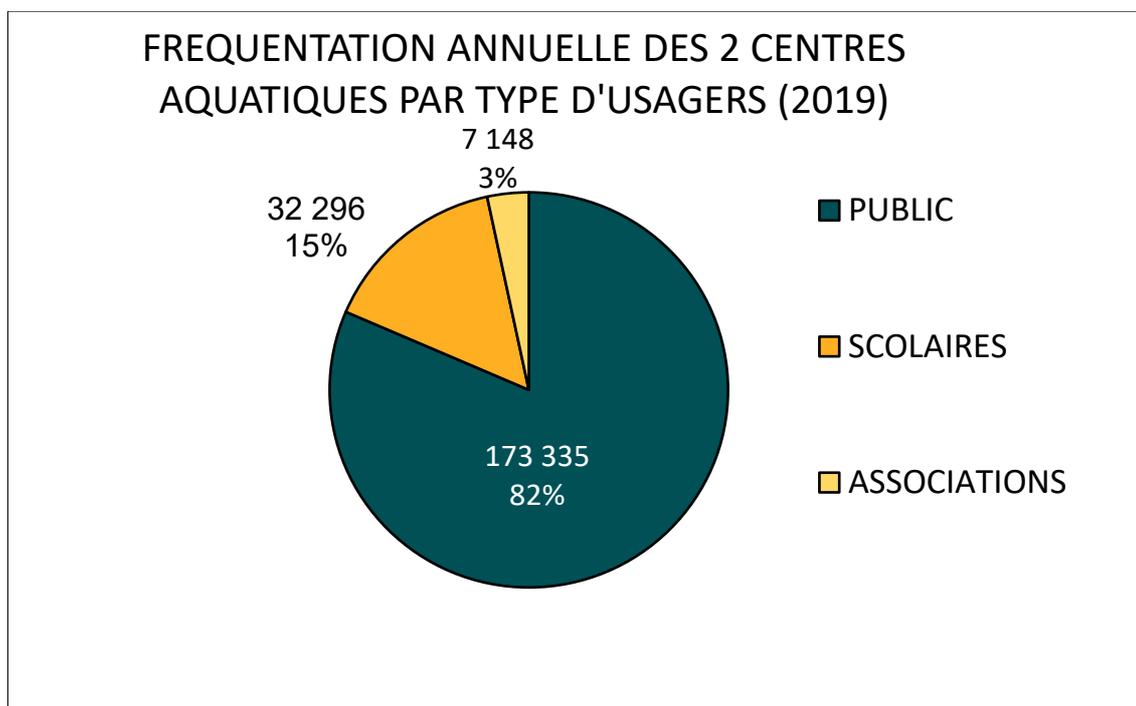
FREQUENTATION PAR CENTRE AQUATIQUE EN 2019



Evolution de la fréquentation globale sur les centres aquatiques de 2006 à 2019



2. Répartition de la fréquentation sur les piscines par type d'usagers



La fréquentation par type d'usagers est conforme au positionnement « Sports et loisirs de ces équipements » et est relativement stable par rapport aux années précédentes avec 82 % de la fréquentation pour les usagers Public, 15 % pour les scolaires et 3 % pour les associations.

La part des scolaires et des associations **diminue de 2 % par rapport à 2018**, du fait notamment de nombre plus important d'entrées publiques.

3. Répartition de la fréquentation par type d'activités

En 2019, les usagers ont fréquenté les centres aquatiques en grande majorité pour la **nage libre**.

L'offre d'activités aquatiques de remise en forme (aquabiking, aqua-fitness...) proposée par les 2 équipements, remporte toujours un succès important.

L'apprentissage de la natation demeure néanmoins une activité très demandée. Le centre aquatique du Pays BLANC propose par exemple chaque semaine 30 cours de natation pour les enfants.

4. Evènementiels

Tout au long de l'année 2019, **une vingtaine d'évènements** ont été organisés sur les centres aquatiques, l'occasion de mieux faire connaître les activités auprès des clientèles (informations presse, réseaux sociaux, internet, affichage...)

Carnaval



Gala natation synchro



Animations été 2019



Portes ouvertes



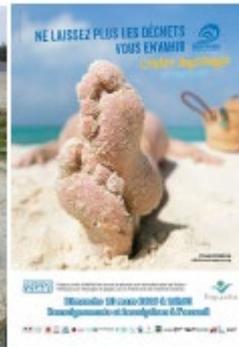
La semaine découverte



Halloween



Mars 2019 – Semaine de l'eau



Été 2019



Septembre 2019



Les fréquentations «scolaire» et «associative»

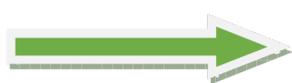
1. L'offre de natation scolaire
2. La fréquentation « scolaire »
3. La fréquentation « associative »



1.L'offre de natation scolaire

En concertation avec les représentants de l'éducation nationale, les gestionnaires des centres aquatiques communautaires et les élus de CAP Atlantique ont défini les grands principes de l'offre de natation scolaire :

- La répartition géographique des écoles par centre aquatique,
- Chaque classe concernée par le programme pédagogique bénéficie de 10 séances de natation scolaire,
- L'organisation des plannings,
- L'organisation et le transport des élèves pris en charge par le réseau Lila Presqu'île pour les classes de la Grande Section au CE2.



*Coût de transport pour un élève :
23,10 € (pour 10 séances de natation)*

A noter : A partir de la rentrée 2018. CAP Atlantique finance 50 % et les Communes concernées 50 % du transport scolaire.

Répartition des établissements scolaires par établissement aquatique

Afin de limiter le temps de transport des élèves, les élus de CAP Atlantique ont défini une répartition géographique des établissements scolaires sur les trois centres aquatiques communautaires.

Afin de pallier à la fermeture d'AQUABAULE et maintenir la continuité du service pour les scolaires, la répartition des écoles sur les équipements aquatiques a été modifiée depuis 2017. Cette organisation perdurera jusqu'à l'ouverture d'AQUABAULE :

RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Centre aquatique du Pays BLANC
**Piriac sur Mer, Mesquer, La Turballe, Assérac,
Herbignac, Saint Molf, Camoël, Pénestin, Férel,
Saint Lyphard.**

Centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR
**Guérande, Le Croisic, Batz sur Mer,
La Baule, Le Pouliguen.**

En jaune les établissements scolaires provenant d'Aquabaule.

Les principes de l'offre de natation scolaire

En concertation avec les représentants de l'éducation nationale, le gestionnaire des deux piscines communautaires et les élus de CAP Atlantique ont défini les grands principes de l'offre de natation scolaire :

Les créneaux de natation scolaire sont attribués prioritairement aux classes concernées par le programme pédagogique de l'Education Nationale (CIRCULAIRE N°2004-139 DU 13-7-2004), à savoir :

- **GS, CP, CE1, CE2**, soit 4 unités pédagogiques pour le premier degré,
- **6^{ème} et Terminales** pour le second degré,
- Les **établissements scolaires publics et privés** sont accueillis dans les piscines avec la même exigence de qualité,
- Chaque classe concernée par le programme pédagogique bénéficie de **10 séances** de natation scolaire,
- La durée des séances de natation scolaire est conforme aux préconisations de l'Education nationale :
 - Pour les **primaires : 40 min effectives dans l'eau**
 - Pour le **secondaire : 45 min effectives dans l'eau.**

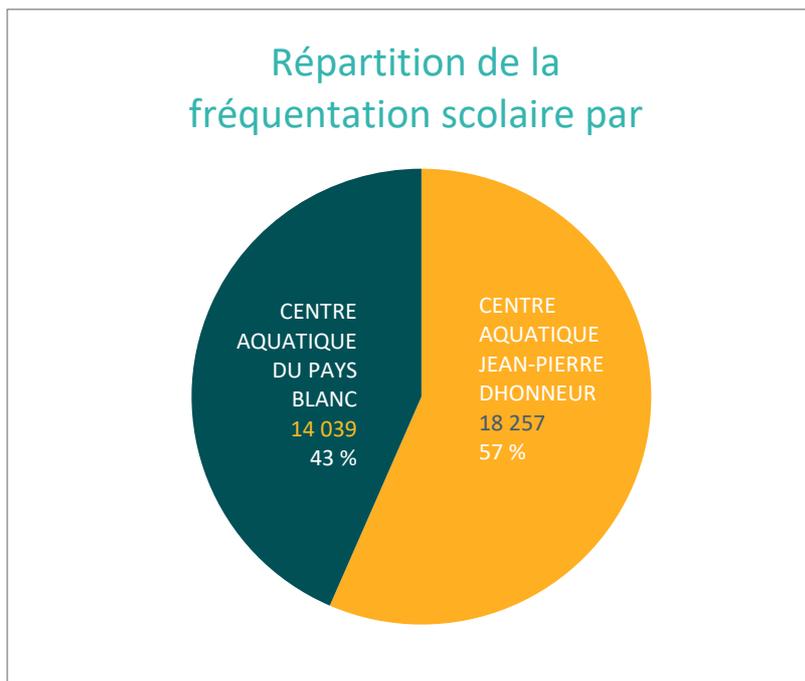
L'organisation des plannings de natation scolaire

Afin de garantir un accueil de qualité aux scolaires, l'organisation des plannings s'effectue avant chaque rentrée scolaire en concertation avec CAP Atlantique, les représentants de l'Education Nationale, les gestionnaires des piscines et les établissements scolaires selon les principes suivants (Commission Equipements sportifs 22/01/08) :

- Priorité des cours d'EPS sur les associations sportives scolaires
- Priorité des écoles primaires sur le second degré
- Ordre des priorités (du plus au moins) : GS, CP, CE1, CE2
- Pour les classes de MS/GS, il convient de regrouper, autant que possible, les GS de deux classes pour obtenir un groupe équivalent à une classe de GS (idem avec les CE2 si les CM ne vont pas à la piscine)
- Priorité des GS au 3^{ème} trimestre
- Priorité des terminales sur les 6^{ème} et les secondes
- Lorsque deux établissements seront en concurrence sur le même créneau, le principe de priorité sera instauré l'année suivante pour l'établissement qui n'aura pas obtenu ce créneau
- Organisation des séances de natation scolaire :
 - 6 créneaux / jour pour les primaires
 - Organisation des niveaux par ½ journée.

2.La fréquentation « scolaire »

- ▶ **1 200** créneaux horaires
- ▶ **32 296** passages élèves
- ▶ La situation centrale de la piscine de Guérande sur le territoire et la configuration de ses bassins ont permis d'accueillir **57 %** de la fréquentation scolaire du territoire.



- ▶ La nouvelle carte scolaire mise en place après la fermeture d'Aquabaule a permis à **930 élèves** du Pouliguen et de la Baule de continuer à bénéficier des séances de natations scolaire.



- Un livret de compétences commun aux deux centres aquatiques est mis en place, il a été réactualisé en 2018. Ce livret a été réalisé en étroite collaboration entre les directeurs de sites, le service communication de CAP Atlantique et les conseillers pédagogiques de circonscription.

Ce livret édité sous la forme d'un passeport aquatique par CAP Atlantique est diffusé auprès de l'ensemble des nouveaux élèves du territoire et permet à chaque enfant de suivre sa progression dans l'apprentissage du savoir-nager de la Grande section au CE2



En complément, deux livrets d'information sont édités par Equalia à l'attention des écoles :

L'hygiène à la piscine et la semaine de l'eau. Ces deux livrets d'information renforcent auprès du jeune public les notions essentielles de l'hygiène dans les piscines collectives et de la qualité et de la préservation de l'eau.



3. La fréquentation « associative »

Au total 7 148 entrées ont été comptabilisées pour les associations dans les deux centres aquatiques en 2018 :

- 66 % des entrées au centre aquatique du Pays BLANC
- 34 % des entrées au centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR
Associations sportives	Centre Nautique de La Turballe - Plongée Triathlon de la Côte d'Amour" Association de Sauvetage de la Côte d'Amour Canoë Kayak Presqu'île Côte d'Amour Club d'Activités Subaquatiques de la Côte d'Amour LEP O GUICHARD Association sportive Saint Jean Baptiste Cooleur Plongée Association Naturistes Cote d'Amour Aquarev' Plongée	Association Sportive du Croisic Triathlon de la Côte d'Amour Association de Sauvetage de la Côte d'Amour Club d'Activités Subaquatiques de la Côte d'Amour
Nombre de passages associations	4 716	2 432

Les associations accueillies sont essentiellement des associations de plongée, de triathlon et de sauvetage. La fréquentation associative a diminué de 6,7 % entre 2018 et 2019. Sur le centre aquatique du Pays BLANC la différence est constatée, au profit d'autres centres aquatiques (Saint Nazaire,...) au détriment des équipements de CAP atlantique.



Le suivi des installations

1. Propreté des locaux collectifs
2. Suivi de la qualité de l'eau
3. Sécurité
4. Le suivi technique



1. Propreté des locaux collectifs

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR
Existence d'un protocole d'entretien (nature et fréquence des interventions pour l'ensemble des locaux)	oui	oui
Moyens	Réalisé par le personnel	Réalisé par le personnel
Commentaires	Bonne qualité	Bonne Qualité

2. Suivi de la qualité de l'eau

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR
Contrôles internes	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de l'ensemble des bassins : natation, fosse, ludique, pataugeoire, jacuzzi - 2 prélèvements par jour pour chaque bassin : - Vérification transparence - Température de l'eau - Température de l'air - Ph - Chlore actif (efficacité) + chlore combiné (chloramines) 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de l'ensemble des bassins : grand bassin, ludique, pataugeoire, spa, jacuzzi, toboggan - 2 contrôles par jour pour chaque bassin : - Vérification transparence - Température de l'eau - Température de l'air - Ph - Chlore actif (efficacité) + chlore combiné (chloramines)
Existence d'un protocole préventif anti- légionnelles	oui	oui
Existence d'un protocole « Pollution fécale »	oui	oui
Contrôles sanitaires	Réalisés par Inovalis: un contrôle mensuel	Réalisés par Inovalis: un contrôle mensuel
Commentaires A.R.S.	Eau de bonne qualité bactériologique et chimique pour la baignade dans l'ensemble des bassins.	Eau de bonne qualité bactériologique et chimique pour la baignade dans l'ensemble des bassins.

Les résultats des ARS mettent en avant pour l'année 2019 **une eau de baignade de bonne qualité** et une exploitation maîtrisée pour les centres aquatiques de CAP Atlantique. Il est à noter que la qualité de l'eau est en constante progression sur les deux centres aquatiques, ce qui démontre une bonne maîtrise de l'exploitation des équipements par EQUALIA.

En complément des analyses d'eau de bassins, les analyses trimestrielles de légionnelles indiquent une absence de risques et de contaminations aux points les plus défavorables : Douches collectives, point le plus éloigné du réseau d'eau chaude sanitaire.

Enfin, des analyses d'air sont réalisées portant notamment sur les THM et les Trichlorures d'azote permettant de s'assurer du respect des concentrations réglementaires et du bon fonctionnement du renouvellement de l'air dans les locaux. Les personnes les plus exposées à ces risques étant les agents du délégataire, car ils sont au contact direct et prolongé de cet air ambiant à proximité des bassins. Ces sous-produits de désinfection (THM, Trichlorure d'azote, ..) sont créés par une combinaison entre l'oxydant (le désinfectant) et la matière organique apportée par les nageurs (cheveux, poils, urines...). Ils sont à l'origine des odeurs de chlore et des irritations (yeux, gorge, peaux,) constatées par les maîtres-nageurs et le public.

Une attention particulière sera portée sur ces paramètres dans l'avenir notamment par une proposition d'acquisition, restant à valider, d'analyseurs d'air en continu, pouvant être déployés à termes sur les 4 centres de CAP Atlantique.

Ce suivi pourra aider à mesurer et à mettre en œuvre une mesure simple permettant d'abaisser ces « polluants » et leurs conséquences **par une douche savonnée obligatoire** avant d'aller dans les bassins. Cette action devrait devenir un réflexe pour les plus jeunes lors de l'apprentissage de la natation scolaire et aussi pour l'ensemble des usagers. En Allemagne le respect de cette mesure permet d'abaisser au plus bas la pollution de l'air ce qui a un impact direct sur les usagers et les agents des piscines, avec en complément des économies en produits de traitement et d'énergie.

Les remarques portées par les ARS sur les comptes rendus d'analyses mensuelles mettent essentiellement en avant quelques écarts ponctuels sur des paramètres physicochimiques, n'amenant pas de risques sanitaires.

Ces écarts ponctuels sont principalement liés à des bassins de faibles volumes et/ou de fortes températures, entraînant des variations rapides de consignes et d'état physicochimique de l'eau : SPA, pataugeoires, Ils portent essentiellement sur des écarts faibles par rapport à l'objectif réglementaire pour le paramètre de PH principalement.

Les documents relatifs aux analyses doivent être affichés de manière visible pour les usagers (conformément à l'article D 1332-12 du Code de la Santé Publique).

Inspection ARS du centre aquatique de Piriac-sur-Mer – Avril 2019

Le centre aquatique du Pays BLANC a été audité par l'ARS 44 le 24 avril 2019. Le rapport final met en avant la qualité de l'exploitation du centre aquatique présentant une gestion satisfaisante de l'équipement au regard des objectifs règlementaires.

C'est une appréciation de qualité et de reconnaissance de la part des services de l'état, que l'on doit au parfait engagement de l'équipe du centre aquatique du Pays Blanc, dirigée par son directeur Thierry Podevin.

Exemple d'analyses réalisées chaque mois sur les bassins par les autorités sanitaires.



Délégation territoriale de
Loire-Atlantique

0163 - PIRIAC-SUR-MER

CONTRÔLE SANITAIRE DES ETABLISSEMENTS DE NATATION

PAYS BLANC_PIRIAC/MER

Contrôle sanitaire des 12 derniers prélèvements

	PIS.NATATION			PIS.FOSSE DE PLONGEOIR			PIS.TOBOGGAN		
	Conf. bactério.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactério.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactério.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*
janv. 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
févr. 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
mars 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
avr. 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
mai 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
juin 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
juil. 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
août 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
sept. 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
oct. 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
nov. 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
déc. 2018	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
janv. 2019	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne

Contrôle sanitaire mensuel

Paramètres analysées	Unités	Norme minimale	Norme maximale	NATATION	FOSSE DE PLONGEOIR	TOBOGGAN
				29 janv. 2019	29 janv. 2019	29 janv. 2019
Bact. aé. revivifiables à 36°-44h	n/mL		100	<1	<1	<1
Bactéries coliformes /100ml-MS	n(100mL)		10	<1	<1	<1
Escherichia coli /100ml - MF	n(100mL)		0	<1	<1	<1
Pseudomonas aëruginea par 100ml	n(100mL)		0	<1	<1	<1
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n(100mL)		0	<1	<1	<1
Acide isocyanurique	mg/L		75	<10	<10	<10
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L		0.6	0,05	0,06	0,11
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L			1,18	1,24	1,13
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	0.4	1.4	0,79	0,77	0,76
Chlore total	mg(Cl ₂)/L			1,23	1,30	1,24
pH	unité pH	6.9	7.7	7,1	7,2	7,1
Transparence qualitative	SANS OBJET			0	0	0
Turbidité néphélométrique NFU	NFU			<0,3	<0,3	<0,3
Chlorures	mg/L			690	704	683
Carbone organique total	mg(C)/L			0,74	0,71	0,72
Affichage des résultats sur le site	SANS OBJET			MAJ	MAJ	MAJ
Fréquentation au moment du plv	SANS OBJET			M	N	N
Température de l'air	°C			25,8	25,6	25,7
Température de l'eau	°C			29,2	29,2	29,3
Trihalométhanes (4 substances)	µg/L					

3. Sécurité

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR
P.O.S.S. (Plan d'organisation de la surveillance et des secours)	29 octobre 2004	31 juillet 2007 Modification du plan de surveillance le 19 avril 2008
Règlement intérieur	Septembre 2017	Septembre 2017
Formation du personnel	Secourisme (MNS) Annuelle DSA (MNS)	Secourisme (6 agents) Incendie (ensemble du personnel)
Commission de Sécurité et Accessibilité (tous les 5 ans)	Avis favorable 2018	Avis favorable 2017

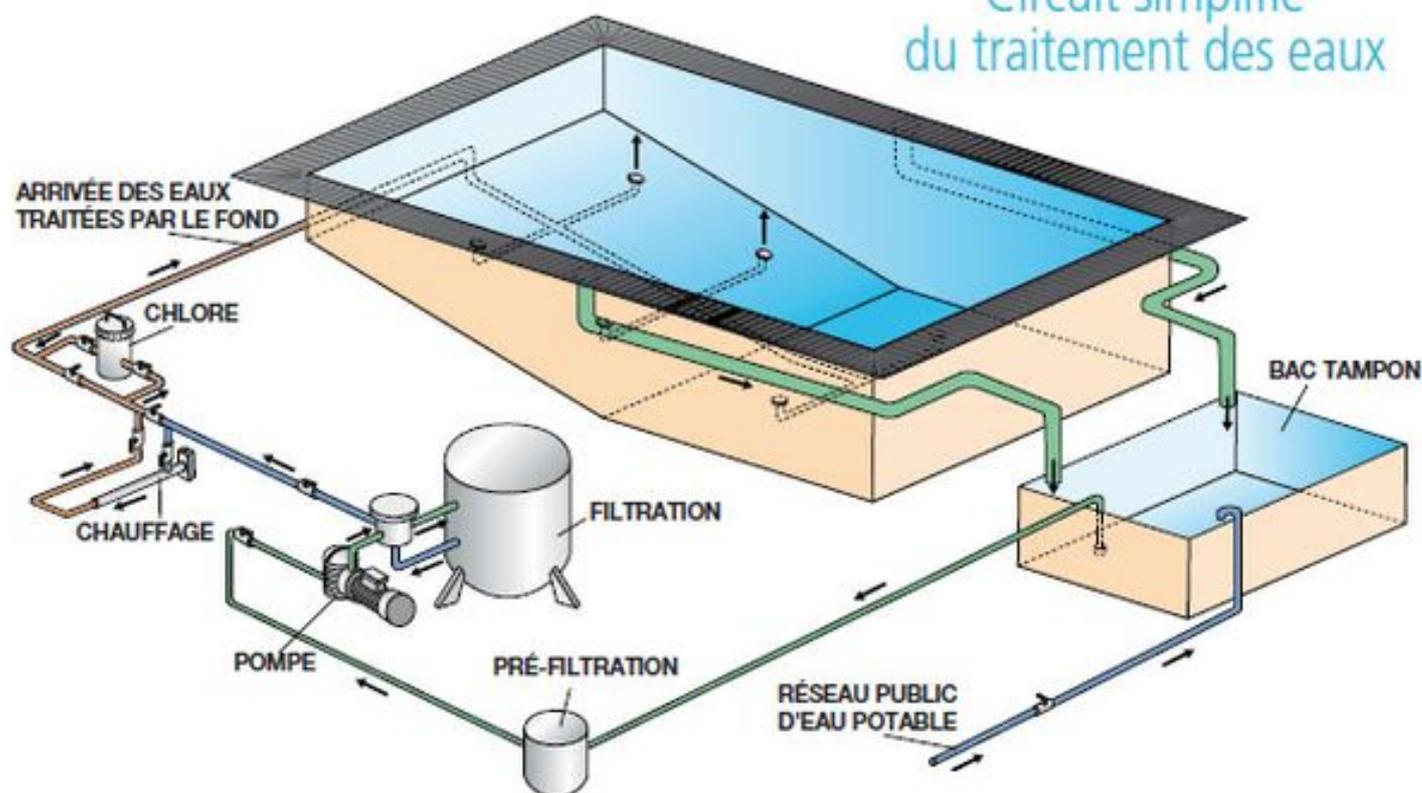
4. Le suivi technique

Le fonctionnement d'un centre aquatique requiert des compétences techniques importantes dans de nombreux domaines très différents tels que :

- Le chauffage ;
- L'hydraulique ;
- La ventilation ;
- Le traitement de l'eau.

Le délégataire sous-traite la gestion et l'exploitation technique des centres aquatiques à un prestataire technique, la société Engie Cofely. Une présence quotidienne est assurée, 7 jours sur 7 y compris en astreinte.

Circuit simplifié du traitement des eaux



Prioritairement, ce sont les caractéristiques sanitaires qui sont analysées avant l'ouverture du centre au public :

- La qualité de l'eau – 2 fois par jours sur chaque bassin et sur 8 paramètres par bassin : principalement : désinfection, chloramine, PH, température ;
- Le bon fonctionnement de l'hydraulique pour assurer un renouvellement et une filtration parfaite de chaque bassin ;
- Le bon fonctionnement du renouvellement de l'air dans l'ensemble des locaux et zones bassins, pour assurer une qualité optimale ;

Tous ces objectifs respectent une réglementation stricte, issue principalement de l'arrêté de février 1981 et du code de la santé publique spécifique aux bassins de natation.

CAP Atlantique inclut aussi dans ses contrats des recommandations notamment de l'AFSSET et de l'ANSES visant à s'assurer d'un meilleur confort adapté aux différents usages tels que les bébés nageurs notamment, avec une température de l'eau optimisée, un renouvellement de l'air plus important et un traitement de l'eau plus surveillé.

La qualité de l'eau est vérifiée tous les mois par le service des ARS, les résultats sont publiés et rendus publics. Ils mettent en avant une excellente qualité de l'eau dans nos centres aquatiques.

Les chiffres clefs en 2019 pour les centres aquatiques de Piriac et de Guérande :

- **1 semaine d'arrêt technique** par an et par centre pour le nettoyage des ouvrages et la maintenance technique approfondie ;
- **1 460 analyses** d'eau par an en autocontrôle soit **11 680 paramètres** et **24 analyses** réglementaires par les ARS ;
- **118 631 m3 de gaz naturel**, principalement pour le chauffage de l'eau et de l'air ;
- **1 846 MWH d'électricité**, principalement pour le fonctionnement des pompes et du traitement de l'air
- **19 896 m3 d'eau potable** principalement utilisés pour le renouvellement sanitaire de l'eau



Tarifs et Indicateurs financiers

1. Suivi des tarifs
2. Tarification « Public »
3. Tarification « Scolaires »
4. Tarification « Associations sportives »
5. Indicateurs financiers

1) Suivi des tarifs

Chaque année, les élus et les services de CAP Atlantique assurent le suivi des tarifs applicables par le délégataire aux catégories d'usagers des équipements aquatiques. Il s'agit essentiellement de l'application des révisions contractuelles définies dans le contrat de délégation de service public.

Les tarifs ainsi actualisés sont proposés par le délégataire à CAP Atlantique pour avis et accord.

2) Tarification « Public »

Tous les équipements du territoire proposent une tarification au passage, par abonnement, qu'il s'agisse de la baignade libre ou des activités.

De ce point de vue, la tarification est riche et adaptée aux différentes modalités de pratique. De plus, elle prend en compte un tarif différencié « saison » et « hors saison »

Relevés de tarifs 2019 (hors saison)

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR
Entrée simple adulte	4,80 €	5,30 €
Entrée simple enfant	3,80 €	4,30 €
Abonnement 10 entrées adulte	37,90 €	47,50 €
Aquagym (formule abonnement 10 séances)	76,10 €	94,80 €
Ecole de natation	58,10 € (5 séances)	58,10 € (5 séances)

Le ticket moyen « Public » ou « panier moyen » est de 6,81 € TTC pour les piscines de la collectivité. Les différences de tickets moyens entre les équipements s'expliquent par les tarifs de base des prestations mais aussi par la part des activités encadrées (cours de natation, aquagym, aquabike...) qui varie d'une piscine à l'autre. En complément, la hausse entre 2018 et 2019 est principalement due à l'intégration des abonnements (PCA) reversés par CAP Atlantique au titre de l'ancien contrat.

	CAPB	C.A.J.P.D	Consolidation	Evolution 2019/2019
Ticket moyen "Public" (CA public TTC / Fréquentation "Public" payant)	5,17 €	8,18 €	6,81 €	13,6 %

En 2019, chaque usager des piscines a dépensé en moyenne 6,81 € soit 0,81 € de plus qu'en 2018

Principaux tarifs des centres Aquatiques - 2019

GRILLE TARIFAIRE

	PROPOSITION EQUALIA	
	TARIFS CA JP	TARIFS CA PAYS
	hors saison	hors saison
Espace Aquatique <i>(Bassin Sportif 6 lignes d'eau, Toboggan, Bassin Ludique avec bain à bulles et Pataugeoire)</i>		
Entrée Adulte (à partir de 16 ans)	5,30 €	4,80 €
Entrée Enfant (de 3 à 15 ans)	4,30 €	3,80 €
Etudiant, handicapé	3,80 €	3,25 €
Enfant de moins de 3 ans	Gratuit	Gratuit
Carte d'abonnement 10 entrées Adulte	47,50 €	37,90 €
Carte d'abonnement 10 entrées Enfant	37,60 €	29,50 €
Carte d'abonnement 10 entrées étudiant, handicapé	31,70 €	31,10 €
Pass Famille (2 entrées Adulte + 2 entrées Enfant)	14,90 €	13,30 €
Entrée famille supplémentaire	3,80 €	3,30 €
Nocturne (de 20h à 22h)	0,00 €	0,00 €
Entrée nocturne piscine	3,20 €	3,30 €
Carte d'abonnement 10 entrées nocturne	31,70 €	29,30 €
Entrée nocturne piscine + balnéo	6,30 €	6,30 €
Carte d'abonnement 10 entrées nocturne + balnéo	63,10 €	56,80 €
Groupes	0,00 €	0,00 €
Groupes Adultes	3,60 €	3,30 €
Groupes Enfants	3,20 €	2,60 €
Espace Balnéo <i>Bassin balnéo, douches hydromassantes et luminothérapie, Sauna,</i>	0,00 €	0,00 €
Entrée (Adulte uniquement)	7,30 €	4,80 €
Carte d'abonnement 10 entrées	66,30 €	37,80 €
Carte d'abonnement annuel	189,60 €	126,40 €
Espace Aquatique et Balnéo <i>(Espaces piscine et Balnéothérapie)</i>	0,00 €	0,00 €
Entrée (Adulte uniquement)	10,60 €	7,90 €
Carte d'abonnement 10 entrées	94,90 €	63,10 €
Carte d'abonnement annuel	316,00 €	252,80 €
Activités	0,00 €	0,00 €
Activ'gym, Bébés Nageurs, Jardin aquatique	0,00 €	0,00 €
1 séance	10,60 €	8,50 €
Carte d'abonnement 10 séances bébés nageurs, Jardin aquatique	94,80 €	76,10 €
Carte d'abonnement 10 séances Aquagym	94,80 €	76,10 €
Carte d'abonnement annuel (hors Activ'Bike)	316,00 €	266,30 €
Activ'Bike	0,00 €	0,00 €
1 séance Activ'Bike (si abonné aquagym)	8,40 €	8,50 €
1 séance Activ'Bike	10,60 €	10,50 €
Carte d'abonnement 10 séances Activ'Bike	94,80 €	94,40 €
Natation enfants et adultes	0,00 €	0,00 €
Abonnement annuel (de Septembre à Juin)	232,00 €	232,00 €
Stage Natation 5 séances hebdomadaire	58,10 €	58,10 €

3) Tarification « Scolaires »

Tarifs en vigueur pour le public scolaire sur les deux piscines communautaires (Conseils Communautaires des 18 septembre 2008 et 29 juin 2017) :

- Écoles primaires : 65 € par séance pour 2 couloirs ;
- Collèges : 16,00 € par séance et par couloir de 25 m ;
- Lycées : 13,53 € par séance et par couloir de 25 m.

Dans le cadre de la politique d'apprentissage de la natation scolaire de CAP Atlantique

- **Les tarifs applicables aux écoles primaires ont été réactualisés en 2017. Ils n'avaient pas augmenté depuis 2005**
- **Les tarifs applicables aux lycées et collèges ont été fixés en fonction des subventions publiques en vigueur afin de ne pas entraîner de coûts supplémentaires pour ces établissements scolaires publics et privés.**

4) Tarification « Associations sportives »

Des pratiques tarifaires incitatives ont été décidées en 2008 et 2011 par le Conseil Communautaire afin de répartir les créneaux des associations sportives sur les deux centres aquatiques.

La tarification pour les associations sportives a été maintenue depuis 2011, favorisant la pratique associative.

Tarifs associations sportives 2019

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR
Location ligne d'eau / h	15 €	30 €
Location ligne d'eau / 10 séances d'une heure	130 €	300 €

5) Indicateurs financiers

Coût net de fonctionnement des deux piscines pour la collectivité en 2019 : 831 466 € soit une augmentation de 32,3 % par rapport à l'année précédente (626 081 € en 2018).

Coût de fonctionnement CAP 2018	CAPB	C.A.J.P.D	Consolidation	Evolution 2018/2017
Subventions de contrainte de S/P (HT versée par CAP)	398 234 €	453 233 €	851 466 €	+ 29 %
Recettes (perçues par CAP)	10 000 €	10 000 €	20 000 €	- 41 %
Coût net de fonctionnement (subventions - recettes)	388 234 €	443 233€	831 466 €	+ 32,8 %

La diminution des recettes perçues par CAP Atlantique en 2019 est liée d'une part à la modification de la rémunération perçue auprès du délégataire dans le cadre du nouveau contrat, et d'autre part du report de l'intéressement de 2017 avec l'ancien délégataire qui a été perçu en 2018.

La nouvelle recette de CAP Atlantique est assise sur une redevance d'occupation des locaux mis à disposition du délégataire pour une somme annuelle forfaitaire de 10 000 € HT par an et par centre aquatique, soit 20 000 € HT par an pour les deux centres aquatiques.

La subvention de compensation en augmentation prend en compte les éléments de la phase 2 prévus au contrat de délégation de service public, en prévision de l'ouverture d'Aquabaule.

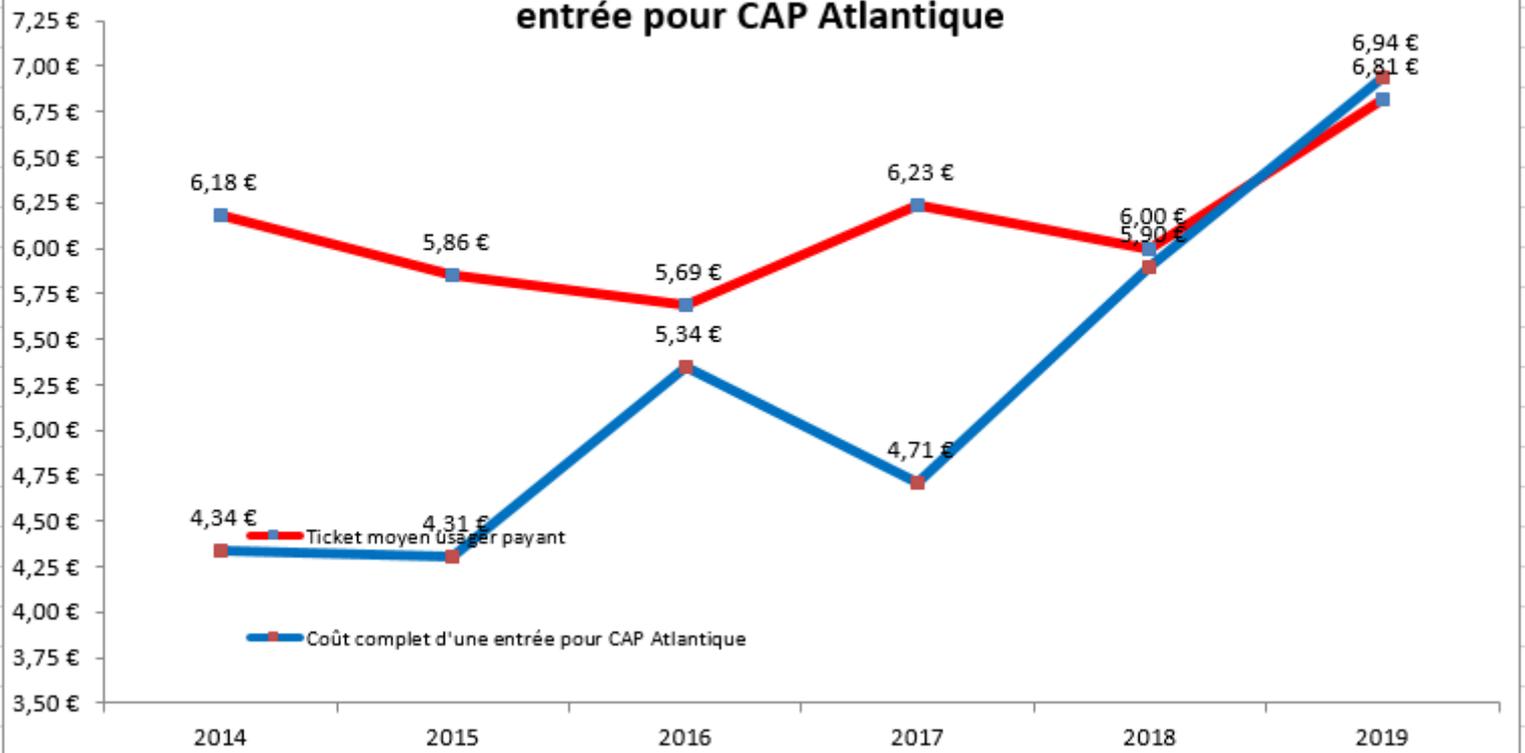
Coût complet d'une entrée pour la collectivité 2019 : 6,94 €

Coût complet d'une entrée pour CAP Atlantique 2019	CAPB	C.A.J.P.D	Consolidation	Evolution 2018/2019
Coût complet d'une entrée (C. net de fonctionnement + ch. personnel + ch. Amortissement + ch. Financières + ch. structure / Usagers payants publics)	6,39 €	7,41 €	6,94 €	+ 17,7 %

Le coût complet d'une entrée pour la collectivité a augmenté de 1,04 € entre 2018 et 2019 passant de 5,90 € à 6,94 €.

L'augmentation des subventions de compensation de contrainte de service public est principalement à l'origine de l'augmentation du coût complet pour CAP Atlantique.

Evolution du "ticket moyen usager" et du coût complet d'une entrée pour CAP Atlantique





En Bref...

2019 ...en bref

2 équipements aquatiques communautaires gérés en DSP (Aquabaule en travaux).

1 137 m² de plan d'eau couverts accessibles toute l'année.

355 jours d'ouverture du centre aquatique du Pays Blanc et **350 jours** au Centre Aquatique Jean-Pierre Dhonneur (1 semaine complémentaire pour expertise des bassins).

Fréquentation moyenne quotidienne : **302 entrées / jour**

Fréquentation globale 2019 des 2 piscines est près de **221 779 entrées** :

- Près de **173 000 entrées « publics »**
- Près de **7 000 entrées « associatives »**
- Près de **32 000 entrées « scolaires »**

Une fréquentation globale en augmentation entre 2018 et 2019 : **+ 2,8 %**

La natation scolaire 2019 :

- **1 200 créneaux horaires**
- **32 296 entrées**

Ticket Moyen usager « Public » : **6,81 € TTC**

Coût net de fonctionnement des deux piscines pour la collectivité en 2019 : **831 466 €** soit une augmentation de près de **29 %** par rapport à l'année précédente. Essentiellement lié à l'augmentation de subvention de contrainte pour service public

